

RAPPORT D'ACTIVITES 2008

Résumé : document d'orientation politique d'inclusion sociale; projet d'Observatoire des politiques d'inclusion sociale; Charte-agenda mondiale pour les droits de l'Homme dans la Ville, promotion de la participation des citoyens; agenda 2009 - 2010.

Élaboration d'un document d'orientation politique d'inclusion sociale¹

Après un travail préalable d'analyse et de réflexion sur les politiques d'inclusion sociale existantes actuellement², la Commission a élaboré une proposition de document politique visant à promouvoir un dialogue portant sur l'inclusion sociale au sein de l'organisation mondiale CGLU. Ce dialogue a été entamé au Bureau exécutif de CGLU, à Quito³, puis s'est poursuivi au sein des sections régionales et des commissions de travail de l'organisation. Cet exercice s'est traduit par la prise d'une position politique commune des gouvernements locaux sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La participation de différentes commissions à ce dialogue politique s'est matérialisée dans un document politique transversal qui articule l'inclusion sociale autour d'autres sujets abordés par CGLU, tels que périphérie, mobilité urbaine, planification stratégique ou cohésion sociale et paix.

Ce document insiste sur les problèmes de pauvreté et d'inégalité sociale qui existent dans les villes du monde entier, ainsi que sur le besoin de placer les politiques d'inclusion sociale au centre de l'agenda politique des gouvernements locaux. Cela s'avère particulièrement important en vue de garantir l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015. Ce document indique qu'il est essentiel que les politiques d'inclusion sociale abordent ces problèmes sous différents angles thématiques : l'inclusion des personnes et des groupes en situation d'exclusion ou risquant d'être exclus, la protection du droit et des libertés publiques et la construction d'une société plus cohésionnée. La participation des citoyens dans la conception et l'évaluation de ces politiques est primordiale si l'on veut qu'elles soient plus efficaces et durables. Le document lance aussi un appel au renforcement de la coordination entre les différents niveaux de gouvernement et à la décentralisation des compétences politiques et des ressources financières.

Ce document politique d'inclusion sociale sera soumis à l'approbation du Conseil Mondial d'Istanbul.

Vers un Observatoire des politiques d'inclusion sociale

La Commission a commencé à travailler à la création de l'Observatoire de politiques d'inclusion sociale avec le soutien de plusieurs gouvernements locaux. Cet observatoire consistera essentiellement en une base de données sur les politiques locales innovatrices d'inclusion sociale, qui permettra de définir des indicateurs d'inclusion et d'exclusion sociale. Il est aussi prévu d'élaborer un plan d'études donnant lieu à la création d'instruments utiles aux gouvernements

¹ La Commission d'Inclusion Sociale et de Démocratie Participative a pour mission d'approfondir les thèmes suivants : inclusion sociale, participation des citoyens et droit à la ville. Elle est aussi chargée d'effectuer un suivi mondial des processus mis en œuvre et des résultats atteints dans ces domaines thématiques en vue d'en rendre à CGLU et à d'autres organismes internationaux. La Commission prétend aussi promouvoir la création de propositions effectives à développer par les gouvernements locaux et par les organisations de la société civile, en vue de faire une réalité du plein exercice des droits des citoyens, ainsi que la conception de politiques publiques capables de garantir une ville d'inclusion offrant des conditions de vie dignes à tous ses habitants.

² Recueil et documentation de 50 politiques innovatrices d'inclusion sociale développées dans des villes de différentes régions du monde. Tenue d'un séminaire international comptant 200 participants (« 1^{er} Séminaire International des Politiques Locales Innovatrices pour l'Inclusion Sociale », Barcelone, 27 et 28 septembre 2007).

³ Les 9 et 10 juillet 2008.

locaux pour la planification et la mise en œuvre des politiques d'inclusion sociale. Pour le moment, il a été regroupé et documenté 50 politiques de villes de différentes régions du monde.

La Charte-agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la ville

S'inspirant d'initiatives antérieures au niveau régional⁴, différents gouvernements locaux ont promu l'élaboration d'une charte mondiale constatant l'engagement politique des villes en matière de droits de l'homme. Le document établit une liste élémentaire des droits de l'homme que les gouvernements locaux s'engagent à sauvegarder, ainsi qu'un plan d'action pour chaque droit concerné. Les droits de l'homme visés à la Charte-agenda sont les suivants : le droit à la ville ; le droit à la participation des citoyens ; le droit à la paix et à la sécurité ; les droits de l'enfant ; le droit aux services publics ; le droit à l'éducation, à la culture et à la diversité culturelle ; le droit au logement et au domicile ; le droit à l'eau, à l'énergie et à l'alimentation ; le droit à l'environnement, au transport public et au développement urbain durable.

Le document, qui ne se trouve encore qu'à l'état de projet, fait l'objet d'un débat politique non seulement au sein des gouvernements locaux, mais aussi au sein de la société civile et dans le milieu académique. Dans ce sens, une séance de débat avec des mouvements sociaux est prévue dans le cadre du Forum Social Mondial / Forum des Autorités Locales de 2009⁵.

Le rôle des gouvernements locaux dans la promotion de la participation des citoyens

Les liens et la collaboration avec l'Observatoire International de la Démocratie Participative⁶ sont devenus plus étroits. L'ensemble des expériences de participation des citoyens recueillies par l'OIDP a été partagé avec les villes de la Commission dans le but d'inspirer l'élaboration d'un agenda local pour la participation des citoyens. Différentes villes ont entamé les débats autour de ce sujet en vue d'établir ledit agenda au sein de la Commission.

Prospective 2009 – 2010

- ✓ Aborder le thème de l'inclusion sociale dans le cadre de toute l'organisation mondiale, notamment au III^{ème} Congrès Mondial de CGLU (2010).
- ✓ Créer l'Observatoire de politiques d'inclusion sociale.
- ✓ Adopter la « Charte-agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la Ville », la diffuser et en promouvoir la mise en œuvre dans les villes.
- ✓ Établir l'agenda local pour la participation des citoyens et influencer les agendas des gouvernements locaux.
- ✓ Présenter le travail effectué et progresser dans la réflexion politique au travers d'un congrès international qui devrait se tenir à Barcelone, en 2010.

⁴ Surtout, la Charte Mondiale du Droit à la Ville, la Charte des Droits et Responsabilités de Montréal et la Charte Européenne pour la Sauvegarde des Droits de l'Homme dans la Ville.

⁵ Belén, Brésil. 28 et 30 janvier 2008.

⁶ La Commission a été invitée à être membre du Jury du III^{ème} Prix « Bonnes Pratiques en Participation des Citoyens » de l'OIDP et à participer à la VIII^{ème} Conférence Annuelle de l'OIDP (La Paz, 19 – 21 novembre 2008).